



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ CHOCKFAST RED SG HARDENER

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit CHOCKFAST RED SG HARDENER

Numéro du produit Y0008

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

#### Santé humaine

Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves aux yeux et aux tissus.

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ ou se doucher].  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

**Contient** 3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 112-24-3	

#### Classification

Acute Tox. 4 - H312  
 Skin Corr. 1B - H314  
 Eye Dam. 1 - H318  
 Skin Sens. 1 - H317  
 Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

**Orale** Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Inhalation** Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec les moyens suivants: Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Suivre la procédure standard concernant les feux chimiques. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière incombustible. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

**Précautions pour l'utilisation** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Stocker à une température ambiante. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir un système adéquat de ventilation.

**Protection des yeux/du visage** Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

#### Autre protection de la peau et du corps

En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

#### Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Ammoniac.
pH	pH (solution diluée): 12 100g/l water @20oC
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	277°C @
Point d'éclair	122°C Pensky-Martens à creuset fermé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: N/D Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: N/D
Tension de vapeur	<0.001 kPa @ °C
Densité de vapeur	5.0
Densité relative	0.98 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Miscible avec l'eau.
Coefficient de partage	: LOG Pow:<0
Température d'auto-inflammabilité	335°C
Viscosité	30 mPa s @ 20°C
Autres renseignements	Pas disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées. Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Ne pas exposer à haute température ni en plein soleil.
Matières incompatibles	Éviter tout contact avec des agents oxydants. Nitrous acid and other nitrosating agents.

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

**Produits de décomposition dangereux** Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 1 100,0

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Toux.

**Contact cutané** Corrosif. Le contact prolongé peut provoquer des lésions graves aux tissus.

**Contact oculaire** Ce produit est très corrosif. Il est impératif d'administrer les premiers soins immédiatement.

**Risques aigus et chroniques pour la santé** Ce produit est corrosif. Ce produit est corrosif. Ce produit peut causer une irritation de la peau et des yeux. Le contact prolongé peut causer des brûlures.

**Voie d'exposition** Inhalation Ingestion. Absorption par la peau

**Organes cibles** L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer des lésions au foie et aux reins. Système respiratoire, poumons. Systeme nerveux central

### 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Éviter de relâcher dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

**Toxicité** Pas considéré toxique pour le poisson.

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 570 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 31 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI<sub>50</sub>, 72 heures: 20 mg/L, Algues

#### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

#### Potentiel de bioaccumulation

**Coefficient de partage** : LOG Pow:<0

#### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas considéré comme étant mobile.

#### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Pas disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

<b>Renseignements généraux</b>	La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
<b>Catégorie de déchets</b>	08 04 99

### 14. Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

#### Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 2259

Numéro ONU (IMDG) 2259

Numéro ONU (ICAO) 2259

Numéro ONU (DOT) 2259

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD) TRIETHYLENETETRAMINE

Désignation officielle de transport (IMDG) TRIETHYLENETETRAMINE

Désignation officielle de transport (ICAO) TRIETHYLENETETRAMINE

Désignation officielle de transport (DOT) TRIETHYLENETETRAMINE

#### Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 8

Étiquette du TMD 8

Classe de l'IMDG 8

Classe/division de l'ICAO 8

#### Étiquettes de transport



#### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'ICAO II

Groupe d'emballage du DOT II

#### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

## CHOCKFAST RED SG HARDENER

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures  
d'urgence (EmS) F-A, S-B

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la Convention MARPOL 73/78  
et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-06

Révision 9

Date d'entrée en vigueur 2016-05-04

Mentions de danger intégrales H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.